

149

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N°DNCMP/.../T/2017 pour la réalisation des travaux de construction d'un bureau communal en étage et d'un bloc de maternité au CDS GATABO**

Date de publication : 12/05 / 2017

Date d'ouverture des offres: 12/06 / 2017

Objet de l'Appel d'Offres

**1. La commune de GASHIKANWA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la réalisation des travaux de construction d'un bureau communal en étage et d'un bloc de maternité au CDS GATABO**

**Spécification du marché**

2. Le présent Appel d'Offres est lancé auprès des entreprises nationales et étrangères établies au Burundi.
3. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont en deux lot(s) :
  - Lot 1 : construction d'un Bureau communal en étage ;
  - Lot 2 : construction d'un bloc de maternité au CDS GATABO
4. L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximum de Trois mois calendrier par lot

**Conditions de participations**

5. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.
6. Les candidats concernés par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 55 du Code des Marchés publics ne peuvent participer à l'appel d'offres.

**Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

7. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

**Au Bureau de la Commune GASHIKANWA**

Moyennant le paiement de cent mille (100 000fbu) francs burundais : 50 000fbu sur le compte N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) 50 000fbu au compte 40281 ouvert à ECOBANK NGOZI au nom de la commune de GASHIKANWA

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

8. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :

-Monsieur/Madame l'Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 14.

**Visite du site**

9. Une visite guidée des sites sera organisée le 26/05 / 2017 à partir de 10 heures. Le lieu de rencontre sera le chef lieu de la Commune GASHIKANWA

## Présentation de l'offre

10. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission) de trois millions de francs burundais (3 000 000 Fbu) pour Lot1, sept cent mille francs Burundais(700 000Fbu)pour lot 2. Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.
11. Les offres doivent être soumises à la **Commune de GASHIKANWA**  
L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.  
Le soumissionnaire pourra gagner un seul lot.

## Validité des offres

12. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## Date limite de dépôt des offres

13. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, **au plus tard le 12.06/2017 à 9heures 30 min**  
Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

## Séance d'ouverture des offres

14. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent et d'un représentant de la DNCMP et d'un observateur du FONIC à l'adresse mentionnée ci-dessus **le 12.06/2017** à 10 heures 00 min. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

## Critères de qualification des soumissionnaires

15. Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

### 15.1 Au niveau administratif :

1. La Preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
2. La Caution de soumission sous forme de garantie bancaire suivant le modèle du DAO;
3. Une attestation délivrée par une banque commerciale agréée attestant des capacités financières du soumissionnaire pour mener à bien l'exécution du marché ;
4. Les Statuts du soumissionnaire( personne morale) ;
5. Une Attestation de non redevabilité en original aux impôts et taxes délivrée par les services de l'OBR en cours de validité;
6. Le certificat d'Immatriculation fiscale (NIF);
7. Le Registre de commerce (copie);
8. Une Attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce;
9. Une attestation de non redevabilité de l'INSS en cours de validité en original.
10. Adresse fixe et connue du soumissionnaire.

### 15.2 Au niveau technique :

La participation à la concurrence est ouverte aux entreprises résidant au Burundi, justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises pour exécuter les travaux. Le soumissionnaire doit avoir exécuté des marchés de travaux analogues et présenter des procès-verbaux de réception délivrés par le(s) Maître(s) de l'Ouvrage concerné(s). Des attestations justificatives seront annexées à son offre technique (dont les PV de réception) Le plan de charge des marchés en cours ;

15.3 Au niveau financier :

La preuve que l'entrepreneur est à même de démarrer les travaux avec ses propres fonds en attendant les procédures de déblocage de l'avance de démarrage. A cet effet, l'entrepreneur doit fournir une attestation bancaire de solvabilité ou ligne de crédit prouvant qu'il possède des capacités financières suffisantes pour bien mener l'exécution du marché.

Fait à GASHIKANWA , le 10.05.2017

NDAYIRAGIJE Jeanne Françoise

**Administrateur Communal et  
Personne Responsable des Marchés Publics**

